

Conditions générales

Conditions de vente Centrale de réservations Hôtel le Président

Les conditions générales de vente et les conditions particulières forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

1 - Conditions générales de vente (CGV)

1-1 – Application

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par l'hôtel le président avec des clients particuliers ou des entreprises

1-2 - Capacité

Tout client de l'hôtel le Président reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle.

1-3 – Prix

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'hôtelier lors du séjour et, le cas échéant, la taxe de séjour.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Les hôteliers, professionnels indépendants, sont libres de faire varier leur prix à tout moment. Aussi, le prix affiché lors d'une visite sur le site de l'hôtel n'est valable que pour les commandes prises pendant la durée de son affichage. Seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

1-4 - Modalités de paiement

Le règlement de l'ensemble des prestations se fait, lors du séjour, directement auprès de l'hôtelier.*

Mention "Réservez maintenant. Payez plus tard" : hors conditions particulières de l'hôtel, le paiement de votre réservation se fera uniquement lors de votre séjour.

Vos coordonnées bancaires sur le site ne servent pas au paiement mais uniquement comme garantie en cas d'annulation.

1-5 – Force majeure

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit la Centrale de Réservations Logis, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

1-6 – Réclamations

Toute réclamation doit être formulée auprès de l'hôtelier, dans un délai de 30 jours à compter de la date de séjour.

1-7 – Responsabilité

Il appartient aux clients de prendre leurs responsabilités pour surveiller leurs biens voitures, voitures et autres ainsi que leurs enfants dans le parc de jeux ou à la piscine. L'hôtel ne pourra pas être mis en cause en cas de négligence de prévoyance. Les enfants doivent être constamment sous la surveillance des parents..

1-8 – Droit applicable

Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatifs aux modalités de réservation d'un séjour ou d'une chambre d'hôtel sont soumis au droit français.

1.9 - Conditions particulières

A défaut de conditions de réservation et d'annulation spécifiques à certains établissements (communiquées au client lors de la réservation), les conditions particulières suivantes sont appliquées.

2-0 – Conditions de réservation

Afin de garantir sa réservation, il est demandé au client de communiquer son numéro de carte bancaire, la transmission se faisant par mode sécurisé.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par la centrale de réservations.

L'intégralité du paiement du séjour s'effectue directement auprès de l'hôtelier.

Certains établissements demandent le versement d'arrhes afin de garantir la réservation. Ces arrhes sont à verser dans un délai communiqué lors de la demande de réservation. Les arrhes seront directement versées à l'hôtelier.

Il est demandé au client de prévoir une arrivée à l'hôtel entre 16.00 et 21h00 et de prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive.

2-1 – Modification d'une réservation

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée auprès de l'hôtel- par téléphone 04 66016712 uniquement en cas de réservation en direct. L'hôtel ne pourra rien faire si vous avez réservé par Booking, expedia, ou autres

Les demandes de modifications peuvent entraîner, le cas échéant, l'application des conditions d'annulation.

En cas de force majeure ou en raison de circonstances exceptionnelles, l'hôtel se réserve le droit d'héberger les clients dans un hôtel proche de catégorie équivalente, sans aucune modification tarifaire.

2-2– Conditions d'annulation

Mention "Réservation et Annulation gratuite" : l'annulation de votre réservation est gratuite au plus tard 2 jours avant la date d'arrivée (48 heures). Cependant, des conditions de réservation et d'annulation spécifiques à certains établissements (communiquées au client lors de la réservation) peuvent être appliquées.

En cas de garantie par arrhes, quel que soit le délai d'annulation, les arrhes ne sont pas remboursables.

- En cas de non-présentation du client à l'hôtel et en l'absence d'annulation, le montant total de la réservation sera prélevé.